

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2013

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE - (N° 1042)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 168

présenté par  
M. Hetzel

-----

**ARTICLE 11**

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« et économiques »

les mots :

« , économiques et industriels ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est nécessaire pour notre pays de renforcer le secteur de l'industrie source de croissance et de rayonnement à l'international. Il est donc impératif de faciliter l'innovation par le transfert des activités et découvertes de recherche vers le secteur industriel pour favoriser une rapide transition des résultats scientifiques.